



# CLaC'Infos n°20

Le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Novembre 2022

*CLaC'Infos apporte une information sur l'actualité de la Laïcité et sur l'activité de l'association Comité Laïcité Citoyenneté 29 (CLC29). Il a pour vocation d'être partagé avec les sympathisants et défenseurs de la Laïcité.*

*N'hésitez pas à le diffuser très largement à vos proches, ami(e)s et connaissances.*

*La rédaction du CLaC'Infos.*

## Sommaire

1. Editorial du Président du CLC29
2. Actualités du CLC29
3. Le dossier du mois : Abaya et provocations
4. Tribune libre
5. Revue des médias
6. Conseil de lecture supplémentaire
7. Le Quiz du mois

# Editorial

Le billet du Président du Comité

9 décembre 1905



Dans quelques jours, le 9 décembre, nous commémorerons le vote, il y a plus d'un siècle, de la loi de séparation des Églises et de l'État.

De 1880 à 1905, la 3ème République naissante s'est dotée d'un cadre législatif émancipateur pour assurer la liberté des citoyens : liberté pour l'éducation, liberté d'association, liberté de croire ou de ne pas croire, liberté de culte, liberté de critiquer les religions, liberté de la presse...

C'est dans le prolongement de ces acquis que la loi de 1905 fut votée. Le débat eu lieu dans un contexte très conflictuel entre les cléricaux et les laïques. Les Liges, qu'elles soient d'Action française, antisémites, monarchistes ou catholiques voulaient mettre à bas la République et la Laïcité. Elles pronaient, pour les plus extrêmes (les Camelots du Roi, l'Action française), un retour à l'ordre ancien - Dieu et le Roi -.

Un siècle plus tard, le climat s'est apaisé même si les questions féministes, LGBT, xénophobes, antisémites et racistes... sont malheureusement quelquefois d'une brûlante et brutale actualité. Le recours à la Laïcité à la loi s'avère, dès lors, un précieux outil d'arbitrage.

C'est pourquoi ceux qui taxent la Laïcité de « vieille lune » devraient considérer que depuis un siècle, au travers de la jurisprudence et des arrêts du Conseil d'Etat, les contours de la loi de 1905 se sont précisés et se sont ajustés à notre temps.

Comme lors de son vote en 1905, cette loi demeure une loi humaniste, de liberté, de respect, d'émancipation et d'harmonie, bref de « bien vivre ensemble ».

Parallèlement, le cadre juridique de la Laïcité est toujours en construction et s'est enrichi de lois plus récentes :

- la dépénalisation de l'homosexualité
- le droit à la contraception, à l'Interruption Volontaire de Grossesse
- le mariage homosexuel
- le droit de mourir dans la dignité...

Autant de progrès conquis sur le conservatisme et les dogmes religieux.

En effet, la Laïcité se fonde sur la liberté absolue de conscience. Elle ne met aucune limite à la réflexion, au dépassement de soi et à l'ouverture à l'autre.

Aujourd'hui, c'est moins le mécréant l'ennemi que le musulman, au prétexte qu'il serait d'une religion différente, d'une culture différente, d'une civilisation différente ; la confrontation se ferait, pour les tenants de cette thèse, entre l'occident chrétien et l'orient musulman.

Cette conception binaire et figée du monde est contredite par notre histoire car la France est par essence un pays multiculturel : nos traditions basques, bretonnes, corses, savoyardes... en attestent, tout comme les flux migratoires italien, polonais, portugais, algérien, africain... que notre pays a intégrés et

qui ont enrichi la culture commune, tout en préservant l'identité de ces migrants.

**La Laïcité réalise cette prouesse d'intégrer sans assimiler, d'accueillir sans contraindre, la seule condition à cet accueil est le respect de la loi républicaine et donc le respect de la Laïcité qui s'impose à tous résidents sur le sol français.**

Enfin la laïcité porte en elle les principes de paix et d'universalisme. Il faut le rappeler en ces jours de confusion, c'est la garantie de mêmes droits pour tous, quelles que soient nos différences factuelles de culture, de religion, de couleur, de condition sociale... Elle refuse simplement la revendication consistant à asseoir des droits particuliers sur ces différences.

**C'est pourquoi le défi que pose l'Islam radical au modèle républicain n'est pas vraiment différent de l'affrontement entre républicains et cléricaux de 1905.**

La confrontation, présentée comme d'essence religieuse, porte en fait un projet politique : celui de faire passer la loi religieuse avant la loi civile, et d'obtenir alors des droits propres en fonction de sa croyance. L'objectif est ainsi de soumettre tous les membres de la communauté religieuse aux mêmes obligations, tout en rendant difficile la possibilité de s'en extraire : l'obligation du port du voile ou l'assujettissement des femmes aux hommes en sont des exemples coutumiers.

C'est pourquoi (cf l'actualité récente) les signes religieux doivent être bannis dans les établissements scolaires, non pas pour rendre les enfants semblables mais pour les rendre égaux et libres en les soustrayant aux normes religieuses qui altèrent leur liberté de conscience. Les intégristes religieux l'on bien compris en incitant notamment via facebook à enfreindre la loi de 2014 sur l'interdiction des signes religieux à l'école.

**Le 9 décembre 2022**, la commémoration de la loi de séparation des églises et de l'Etat sera l'occasion pour notre association de réaffirmer notre attachement indéfectible aux valeurs de la république : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité.

Jean Pierre HUE

Président du Comité Laïcité Citoyenneté 29



## Actualités du CLC29

- **Exposition sur la Laïcité au plateau des Capucins.**

Le CLC29, organise une exposition sur le thème de la laïcité du 25 novembre au 15 décembre en partenariat avec la Ville de Brest. Nous serons heureux de vous y retrouver lors du vernissage le 10 décembre.

- **Rencontre avec l'association - Laïcité aujourd'hui** menée par Pierre BLEUZEN et Jean-Pierre HUE, le samedi 18 novembre 2022 à Concarneau.

- Cette rencontre a été extrêmement intéressante. Elle a permis de constater notre vision commune du sujet et des actions à mener pour mieux faire comprendre et promouvoir la laïcité dans le Finistère. Nous relaierons leurs événements et vous ferons part de leurs actualités dans les prochaines éditions du CLAC'Infos.

- Suite au succès de l'intervention au **lycée VAUBAN**, nous avons décidé de proposer nos

services auprès des autres lycées du bassin brestois.

- **Le 9 décembre 22 à 11h**, nous nous rassemblerons devant la **mairie de Brest** - coté rue Frézier, devant la plaque commémorative du centenaire de la loi de 1905.



## Le dossier du mois

### Des « abayas » en France

l'abaya est «interdite» à l'école, rappelle la secrétaire d'État à la Citoyenneté, Sonia Backès.

Les personnels de l'Éducation nationale peuvent «refuser» l'accès de l'établissement aux élèves portant une abaya, «un marqueur religieux», et doivent signaler les atteintes à la laïcité.

Le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye a rapporté vendredi «une hausse des signalements» d'atteintes à la laïcité à l'école depuis la rentrée scolaire, «en particulier les signalements de port de vêtements», tels que «les abayas, qui semblent se multiplier», avait-il dit.



**Celles qui arborent cette tenue traditionnelle qui se porte au-dessus des habits «le font en provocation», a déclaré Sonia**

**En savoir plus****Prof "menacée", atteintes à la laïcité : un lycée de Montauban inquiète les services de renseignement**

*Marianne*, Publié le 09 novembre 2022

Accès libre et gratuit

Le lycée Bourdelle de Montauban fait face à des atteintes répétées à la laïcité. Après la vidéo d'une professeure filmée à son insu et diffusée sur TikTok, un appel à se présenter dans l'établissement en « abayas ou robes longues » ce 9 novembre vient de nécessiter l'intervention des équipes académiques.

**En savoir plus****Laïcité : les chefs d'établissement peuvent-ils interdire l'abaya, une tenue musulmane ?**

*EUROPE 1*, Publié le 14/10/2022

Accès libre et gratuit

De plus en plus de tenues religieuses s'invitent dans les cours des établissements scolaires, et notamment l'abaya, un long vêtement féminin recouvrant tout le corps. Si l'Éducation nationale n'interdit pas précisément le port de cet habit, c'est aux enseignants de trancher au cas par cas s'il s'agit ou non d'un signe de radicalisation.



## Le ministre, l'école et les abayas

THELOS, le 22/ 11 /22

Accès libre et gratuit

### Le piège de l'abaya

Un phénomène prend de l'ampleur dans les établissements scolaires, le port par les filles d'abayas, ces longues robes couvrant l'ensemble du corps jusqu'aux chevilles, portées traditionnellement dans certains pays musulmans. Depuis la rentrée, les signalements à ce sujet se multiplient, même si, à l'échelle du pays, le mouvement reste limité et probablement concentré dans certaines zones du territoire. Néanmoins, ces comportements, leur diffusion grandissante dans certains établissements suscitent des inquiétudes chez ceux qui les lisent comme une claire atteinte aux principes de la laïcité. On pourra lire à ce sujet l'interview de Dominique Schnapper, présidente du Conseil des sages de la laïcité, dans le journal l'Opinion.

En savoir plus



## Tribune libre

Chaque mois retrouvez un billet d'humeur d'un membre du conseil d'administration du Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Avis personnel, partage d'impressions, sur l'actualité ou tout sujet ayant trait à la Laïcité, cette tribune d'expression libre est sous l'entière responsabilité de son auteur et ne saurait engager le CLC29.

Dans ce numéro, c'est **Thierry**, membre du CLC29, qui partage son billet d'humeur.

### Hugo LLORIS et le brassard **ostentatoire**

Hugo Lloris, le capitaine de l'équipe de France de football, ne portera pas le brassard arc-en-ciel en soutien de l'inclusion lors du Mondial au Qatar cette année. Cette opération avait été annoncée conjointement par plusieurs sélections européennes. En particulier, les équipes d'Allemagne et d'Angleterre ont annoncé, quant à elles, le port du brassard. Finalement prohibé par la FIFA, le port du brassard s'est mué en posture : genou à terre pour tous les joueurs de l'équipe d'Angleterre, main sur la bouche pour la Mannschaft pour signifier la censure.

"Sur le sujet, j'ai mon opinion personnelle et ça rejoint celle du président. En France, quand on accueille des étrangers, on a envie qu'ils se prêtent à nos règles, à notre

culture. Et j'en ferai de même au Qatar. Je peux être d'accord ou pas d'accord avec leurs idées, mais je dois montrer du respect", a ensuite expliqué Lloris, avant d'assurer qu'il n'était "pas insensible à ces sujets" avait-il indiqué, des propos faisant écho à ceux du président de la Fédération Noël Le Graët, peu favorable à l'initiative.

C'est l'utilisation du terme de culture qui me fait réagir. Le mot valeur n'est pas repris. La défense des droits LGBT, mais aussi des droits individuels, serait donc liée à la culture et non aux valeurs ? quelles différences ?

La culture fait référence à un ensemble de personnes, liées entre-elles par cette culture.

Dans le Larousse, Culture : Ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation :

La culture occidentale. Synonyme : civilisation

Alors que des valeurs s'étendent mécaniquement à l'ensemble des hommes. Valeur : Ce en quoi une personne est digne d'estime. Synonyme : mérite. La laïcité en fait partie. Défendre les valeurs, considéré comme universelle, c'est défendre un bout de laïcité.

Mais les valeurs de démocratie, de liberté, de paix, de tolérance sont universellement reconnues, quand bien même elles ne sont pas partagées. Peut-on affirmer que la liberté des femmes, l'acceptation de l'orientation

sexuelle, la lutte contre la torture, l'esclavage ... n'appartiennent pas au Qatar ?

En utilisant le mot de culture, Hugo Lloris ne mélange-t-il pas les deux termes ?

Le Qatar appartient manifestement à la péninsule arabe, au monde arabe et plus largement à l'ensemble arabo-musulman. On y parle l'arabe et la religion (officielle) est l'islam. Mais quelles sont ses valeurs ? le pays

adhère à l'ONU et a plusieurs organisations internationales qui promeuvent différentes valeurs.

Selon la Constitution du Qatar, la charia est la principale source de la législation qatarie, bien que dans la pratique, le système juridique du Qatar soit un mélange de droit civil et de charia. La charia s'applique au droit

de la famille, à l'héritage et à plusieurs actes criminels (y compris l'adultère, le vol et le meurtre).

La **polygamie islamique** est autorisée. Or, la polygamie constitue une violation du principe de l'égalité entre homme et femme consacré par la déclaration universelle des droits de l'homme, et la convention sur

l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations unies. Le dernier état à l'avoir ratifiée est justement le Qatar en 2009. Seul

l'Iran, le Soudan, la Somalie et le Vatican ne l'ont pas signée.

Nous sommes bien dans une approche de valeur et non culturelle.

L' **apostasie** est un crime passible de la peine de mort au Qatar ; peine non appliquée cependant. Tandis que l'adultère est puni de lapidation.

Là aussi, plusieurs pays de même culture (Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie, Egypte, Syrie, Oman...) ne pratiquent plus la peine par lapidation ni ne criminalisent l'apostasie. Nous retrouvons de nouveau cette distinction entre

la culture arabe (on appartient au même monde arabo-musulman) et les valeurs (appliquées dans certains états mais pas tous).

Dans la quasi-totalité des pays dont la population est essentiellement musulmane, l'homosexualité est considérée comme un délit conduisant à des peines allant jusqu'à 10 ans de prison. Cette pratique est cependant passible de la peine de mort dans plusieurs pays dont le Qatar. Seuls la Jordanie, la Turquie et Bahreïn ne pénalisent pas l'homosexualité (mais cela reste illégale).

Au Qatar, le blasphème peut entraîner jusqu'à sept ans de prison, tandis que le prosélytisme peut encourir une peine de 10 ans. Dans le monde arabe, par contre, ces outrages sont passibles selon les pays d'amende (Lybie) à de la prison (Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Irak, Oman) ou de la peine capitale (Arabie Saoudite, Somalie, Mauritanie). Seule la Syrie ne pénalise pas le blasphème.

Pour toutes ces notions, nous constatons que les points de vue, selon les pays de

même culture et de civilisations similaires, sont différents. La reconnaissance ou la pénalisation évolue entre des pays qui pourtant se reconnaissent autour d'une culture identique.

Les valeurs, par la suite, utilisent une autre échelle.

Hugo Loris confond donc les termes de culture, à savoir respecter la culture arabo-musulmane (autorisation du voile, pas de visite des mosquées, coutumes vestimentaires ...) avec celle de valeur, comme l'égalité, la liberté, la tolérance...

En réfléchissant sur la notion de laïcité, en tant que notion universelle, qui n'appartient à aucune culture mais qui est une valeur de tous, et applicable dans toutes les cultures, il aurait distingué les deux et aurait évité de les brouiller.

Par ailleurs le Qatar accueille le Mondial de foot et reçoit l'ensemble de la planète autour d'un événement populaire. Respecter sa culture, bien évidemment. Mais faut-il que les convictions des chacun soient mises de côté pendant cette fête ?

Si les valeurs du Qatar sont si importantes à préserver, faut-il y accueillir un événement sportif d'une telle popularité ? et restreindre l'hospitalité pour cause de valeurs non partagées ?

Un tel événement sportif de portée mondiale nécessite que le pays d'accueil accepte les invités tels qu'ils sont.

Et ne pas séparer les aspirations communes de chacun. Ce type d'organisation à une telle échelle dépassent la simple reconnaissance des valeurs et de la culture. On sort de son appartenance culturelle pour participer à une activité globale mondialisée. Et les revendications exprimées le sont dans un schéma mondiale. Soutenir une cause au Qatar, ne signifie pas forcer le Qatar à l'adopter mais de reconnaître son importance au niveau

planétaire. Le pays organisateur admet que telle ou telle cause est importante dans le monde ; et laisse l'évènement être le vecteur de sa communication.

Pour finaliser mon propos, on peut estimer que le football n'est pas un espace de débat politique ; que ce n'est pas aux joueurs de véhiculer les manifestations d'idées sujets à controverse. Dans ce cas, le choix du pays

organisateur devrait alors conserver une neutralité stricte. Le fait que le Qatar mette en avant d'être le 1<sup>er</sup> pays arabo-musulman à organiser un mondial, donne à l'évènement une dimension arabo-musulmane. Là, nous sommes bien dans un contexte culturel. Avec une portée politique.

La FIFA serait inspirée en accordant le Mondiale à veiller sur les possibilités d'accueil du pays hôte. Le Qatar peut-il recevoir des gays, des féministes, des républicains, des athées, des juifs ... ? le foot c'est aussi tout cela.

Ce n'est pas le Qatar, pays de culture arabo-musulmane, qui interroge sur le foot. Ce sont bien les valeurs rétrogrades au XXI<sup>ème</sup> siècle du régime qatari qui questionnent sur une participation à l'évènement.

Et c'est à ce titre que le brassard doit être **ostensiblement** porté.

Thierry GEMONET, Brest, Novembre 2022

# La revue des médias



Les éléments de la revue des médias sont sélectionnés à titre informatif et ne reflètent pas nécessairement la position du Comité Laïcité Citoyenneté 29..



Marianne 27/09/2022

Accès libre et gratuit

**"Neutralité ou laïcité"**, Nadia Geerts ,  
éditions Luke Pire,

La Belgique face aux religions : on a lu "Neutralité ou laïcité" de Nadia Geerts. La militante laïque et collaboratrice à Marianne, décrypte le rapport spécifique entre l'État belge et les religions. Un modèle à mi-chemin entre « multiculturalisme à l'anglo-saxonne » et « laïcité à la française ». L'occasion d'une réflexion philosophique sur la laïcité et sur les conséquences sociétales de ses différentes conceptions. Éclairant.

[Lire la suite](#)



charliehebdo.fr , 18 nov. 22

Accès libre et gratuit

**Intégrisme : la Fraternité Saint-Pie-X fait école**

Les cathos intégristes de la Fraternité Saint-Pie-X cherchent à tuteur nos chères têtes blondes. Leur programme scolaire est simple : enseigner l'intolérance et la haine de la République.

[Lire la suite](#)



France24 11/11/2022

Accès libre et gratuit

## Un passager peut-il demander un arrêt d'un bus intercity pour prier ?

La Turquie est l'un des rares pays à majorité musulmane à avoir inscrit le principe de laïcité dans sa constitution, mais le débat sur la place du fait religieux dans la société et le discours public ressurgit fréquemment.

À quelques mois de l'élection présidentielle, les sujets relatifs à la laïcité nourrissent polémiques et manœuvres politiciennes. Les partis laïcs sont prêts à lâcher du lest (sur le voile) pour conserver la structure laïque de l'Etat. Sans évoquer une réislamisation, les références religieuses pullulent désormais dans les discours politiques. La question du « laiklik » repose bien plus sur le contrôle du Diyanet (administration religieuse sous le contrôle du président de la république, que d'une séparation de l'église et de l'État à la française.

[Lire la suite](#)



Le Quotidien (Québec) 27/10/2022

Accès limité à 2 articles par mois hors abonnement

## « Islamophobie, mon œil ! », Djemila Benhabib, éditions KENNES

Mais qu'est-ce qui a bien pu pousser Djemila Benhabib, militante et écrivaine, à quitter le Québec en 2019 pour aller s'installer définitivement en Belgique avec sa famille? Elle répondra sans détour que c'est le climat général qui régnait, et qui règne encore dans la province, et surtout cette incapacité à s'inscrire dans le débat public pour y défendre la laïcité de l'État, qui l'a encouragée à aller faire entendre sa voix ailleurs. Là où on lui donnait les moyens de tenir ce débat. Dans son ouvrage, elle revient sur l'autocensure qui règne dès que l'on aborde le débat sur l'immigration, la laïcité, l'islamisme, le racisme.

[Lire la suite](#)



L'Express, 13 oct. 22)

Article réservé aux abonnés

## Ecole : la pensée critique sacrifiée sur l'autel de la "tolérance" (A. Shalmani,

L'assassinat barbare de Samuel Paty marque un tournant. Pour les défenseurs de la République, mais aussi pour ses ennemis.

[Lire la suite](#)

RTBF 15/11/2022

Accès libre et gratuit

## Liberté religieuse ou enseignement neutre à la Haute Ecole Francisco Ferrer : le tribunal va trancher prochainement

L'enseignement à la Ville de Bruxelles va-t-il rester neutre comme le règlement le prévoit depuis un siècle et demi ? Le dépôt de plainte de deux

étudiantes de la Haute Ecole Francisco Ferrer en 2017 pour discrimination, car elles ne pouvaient pas garder leur foulard islamique au sein de l'école, pourrait faire basculer cette situation historique.

En attendant le jugement du Tribunal de la ville de Bruxelles, cet articles reprend les postulats des deux parties : liberté individuelle selon ou risque idéologique pour d'autres. Car derrière la volonté d'exprimer ses choix vestimentaires et au-delà du règlement intérieur, se joue l'assiduité aux cours, le rejet des sciences et les compétences des étudiants. Sans oublier l'isolement du corps enseignant et sa tentation de ne pas faire de vagues. Faut-il recourir à la justice au à la direction de l'établissement ?

[Lire la suite](#)



*Comité Laïcité République - Catherine Kintzler, 30/10/22*

*Accès libre et gratuit*

## « Laïcité positive » ? C'est aux religions de devenir « positives »

En parlant de « laïcité positive » le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye reprend un terme fréquemment utilisé pour réclamer à la laïcité – qu'on juge rigide et trop intransigeante – des « accommodements ». [...]

La thèse d'une « laïcité négative » ne tient pas debout : car la laïcité a posé plus de libertés que ne l'a jamais fait aucune religion...

[Lire la suite](#)



## UE: un nouvel amendement de Bellamy contre la promotion du voile par les institutions européennes, finalement adopté

*Le figaro.fr 19/10/22*

*accès libre & gratuit*

Il y a un an, le Conseil de l'Europe créait la polémique en lançant une campagne de communication intitulée

## Les cellules laïcité en première ligne face au regain des incidents à l'école

*Europe Matin – 5h-7h - 114/10/22*

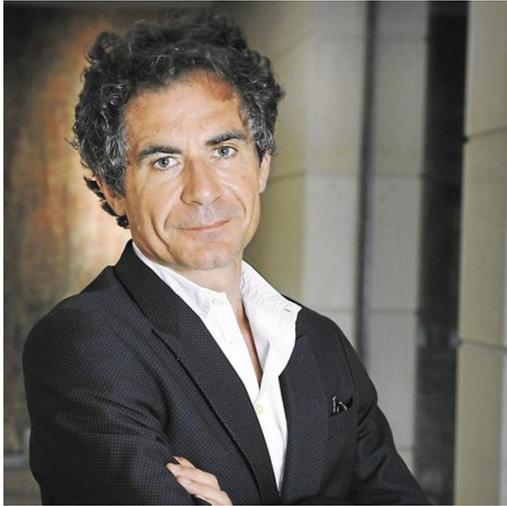
*Accès libre et gratuit*

Le ministère de l'Éducation a recensé 313 signalements en septembre pour des atteintes à la laïcité dans les établissements scolaires, avec une hausse des incidents liés au port de tenues religieuses. Sur le terrain, la situation se ressent et les cellules laïcité de chaque rectorat ont beaucoup de situations à régler.

[Lire la suite](#)

«La liberté dans le hijab». Le Parlement européen vient de lui donner tort. Écrivain, universitaire et critique, Pierre Jourde explique dans une tribune en quoi la gauche se trompe, selon lui, en évoquant la « liberté de ne pas porter le voile, liberté de pouvoir le porter ».

[Lire la suite](#)



Comité Laïcité République - Prix de la Laïcité 2022

### **Remise des Prix le 9 novembre 2022 à la Mairie de Paris : Etienne Klein**

physicien, philosophe des sciences, Prix Science et laïcité 2022.

Lorsque j'ai appris, par un coup de téléphone, que le Prix de la laïcité 2022 me serait décerné dans la catégorie « Sciences », je me suis senti très honoré, bien sûr, mais également très surpris. Si je suis profondément attaché à la laïcité, je n'ai jamais eu l'impression de militer explicitement pour elle, ni par mes livres ni par mes prises de parole ici ou là, sauf peut-être de façon exceptionnelle lors de certains cours où je dus remettre certaines choses à leur place. Je me suis donc demandé si ce prix n'allait pas être remis à une espèce d'imposteur, mais sans que cette impression désagréable m'empêchât de remercier très chaleureusement le jury dans mon for intérieur...

[Voir la vidéo](#)



France Culture le 22/11 /22

Accès libre et gratuit

### **France aujourd'hui, avec Iannis Roder et Jean-Fabien Spitz.**

Alain Finkielkraut s'entretient avec Iannis Roder, professeur d'histoire en Réseau d'éducation Prioritaire (REP) et auteur de *La jeunesse française, l'école et la République* (éd. L'Observatoire) et Jean-Fabien Spitz, professeur émérite de philosophie politique, qui fait paraître *La République ? Quelles valeurs ?* essai sur un nouvel intégrisme religieux (éd. Gallimard).

[Écouter le débat](#)



*FranceInfo 13/11/2022*

*Accès libre et gratuit*

**"Ces petits renoncements qui tuent"**, Carine Azzopardi, éditions PLON

L'une est journaliste à France Télévisions, l'autre professeur de lettres. Ensemble, ils ont raconté dans un livre le quotidien d'un enseignant en lycée de zone sensible passionné par sa mission, mais inquiet de la progression de l'obscurantisme. Les traumatismes du Bataclan et de Samuel PATY ont cristallisé la nécessité d'écrire le quotidien d'un enseignant face à la montée de l'islamisme : séjours en Belgique, apathie du corps enseignant, non-sécularisation de parents d'élèves, peur de définir l'islamisme ... autant de raisons de réfléchir sur la laïcité et la montée des intégrismes.

LE CRI D'ALARME  
D'UN PROFESSEUR  
CONTRAIT À L'ANONYMAT

# “CES PETITS RENONCEMENTS QUI TUENT”

CARINE AZZOPARDI  
& LE TÉMOIN



[Lire la suite](#)



## Le QUIZZ du mois

Chaque mois, le CLC29 vous propose un quiz pour tester vos connaissances sur la citoyenneté et la laïcité !

Les réponses figurent dans le site internet de notre association. Amusez-vous bien !

it



Question 1 : Les établissements scolaires ne sont pas tenus de proposer des plats adaptés aux confessions religieuses des élèves

- A - Vrai
- B - Faux

[Accéder à la réponse 1](#)

Question 2 : La religion ne peut être enseignée à l'école publique

- A - Vrai
- B - Faux

[Accéder à la réponse 2](#)

Question 3 : Un patient peut refuser d'être ausculté par une personne de sexe opposé.

- A - Vrai
- B - Faux

[Accéder à la réponse 3](#)

**Les autres associations du Finistère**

---



D'après l'oeuvre  
de Rachid Benzine

**STERENN - TRÉGUNC**

**MERCREDI 7 DÉCEMBRE - 20H30**

**ENTRÉE LIBRE**

# **THÉÂTRE-DÉBAT**

## **PAR LA CIE FILAMENTS THÉÂTRE**

À l'initiative de l'Amicale Laïque de Concarneau

**RENSEIGNEMENTS**  
02 98 50 95 93



**Commission extra-municipale sur la laïcité - QUIMPER**  
conférence, à Quimper "Parlons Laïcité !" le vendredi 9.12.22 (20h)

CONFÉRENCE

# Parlons LAÏCITÉ

AVEC JEAN JAVANNI

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES LAÏQUES  
AD3L

VENDREDI 9 DÉCEMBRE À 20H

Hôtel Mercure  
21 bis avenue de la Gare

Entrée gratuite

Conférence organisée par  
la commission extra-municipale sur la laïcité



La liberté  
de l'esprit

## Adhésions

Ensemble, continuons de défendre les valeurs de la Laïcité, poursuivons nos actions auprès d'un public élargi !

Renouvelez votre adhésion, adhérez !

*Le Comité Laïcité Citoyenneté 29 est reconnu d'intérêt général et peut, à ce titre, émettre un reçu fiscal permettant de déduire de ses impôts 66% du montant de l'adhésion.*

## Abonnement

Vous avez reçu le CLaC'Infos par l'intermédiaire d'un proche, d'un(e) ami(e), d'une connaissance et vous souhaitez recevoir les prochains numéros ?

Abonnez-vous au CLaC'Infos, le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29. C'est gratuit !

Je m'abonne au CLaC'Infos

Comité Laïcité Citoyenneté 29  
29200 BREST  
[contact@comitelaicite29.fr](mailto:contact@comitelaicite29.fr)



*Directeur de la publication :*  
*Président du CLC29*

Cet e-mail vous a été envoyé car vous êtes inscrit sur  
la liste de diffusion des sympathisants du Comité Laïcité Citoyenneté 29  
[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)



© 2022 Comité Laïcité Citoyenneté 29